

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2018

Ouverture de la séance à 15h.

Sont présents : Mme Tsolakos-Mme Brossier-Mr Pouilly-Mme Lou bières Mme Flaquière Mr Chenuil

Excusés : Mr Salvan qui a donné procuration à Mme Tsolakos,  
Mme Stonor qui a donné procuration à Mme Loubières.

Absents Excusés : Mme Bastide-Mr Simon.

Mme Brossier est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Madame le Maire donne Lecture de la motion « pour un réel partenariat avec les services de l'Etat » votée lors du conseil municipal extraordinaire du 27 avril 2018.

### **-1-Décision modificative n°1 budget principal**

Afin de terminer l'aire de jeux, pour que les enfants puissent en profiter pendant la période estivale, il est proposé de surseoir à l'opération 91 (achat d'un aspirateur à feuilles en 2018) et de le réinscrire en 2019, il y a lieu d'effectuer les virements de crédits ci-après :

En investissement

#### **En dépenses**

- **Diminution** des crédits déjà alloués à l'opération n°91 « **Outillage** » au compte 2157 – **Matériel et outillage de voirie** pour 2 850 €

- **Augmentation** des crédits au compte 2184- **Mobilier** » de l'opération n°105 « **Aire de jeux** » pour 2 850 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les virements de crédits indiqués ci-dessus.

### **-2-Débats sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD° du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant programme (PLUi-H) CAUVALDOR**

Après l'exposé et la présentation des axes et de l'orientation du PADD, le document a été approuvé à l'unanimité.

### **-3 -Modification des statuts de la FDEL**

Après lecture des modifications proposées, le texte est voté à l'unanimité.

### **-4-Motion de soutien au service de médecine de l'hôpital de Gramat**

Madame le Maire rappelle que le service de médecine de Gramat s'inscrit pleinement dans le programme de santé Occitanie 2018-2022. Celui-ci prône le maintien des services de proximité, en permettant de faciliter l'accès direct en cours séjour en particulier gériatrique. Après lecture la motion est votée à l'unanimité

### **-5-Questions diverses.**

Du fait de la réduction du temps de travail de Mr LASCOUX, la prise en charge du ménage de la Mairie se pose. Après les débats il est décidé de remettre à plus tard une nouvelle organisation.

Il a été procédé à l'homologation du compteur festivités sur le Couderc, l'abonnement sera demandé à hauteur de 36KW, celui situé à côté de la mairie sera alimenté à hauteur de 9 kW.

Il est signalé que la coupe des haies n'est pas très soignée. Faute de temps et du nombre de chemins restant à faire.

Il est demandé que les buis du jardin du souvenir soient traités pour éviter la pyrale.

IL est évoqué la possibilité d'acquérir un défibrillateur au niveau du foyer rural ; ce projet sera réalisé en 2019.

Madame le Maire informe les conseillers que La fibre optique sera distribuée en 2020 sur la commune.

La séance se termine à 16h30.